

## Outil d'auto-évaluation du Collège des Fellows

Afin de vous aider à présenter, avec succès, une demande d'admission au Collège des Fellows, le Collège a préparé la liste de vérification qui suit. Le contenu de la liste, dans son ensemble, vise à démontrer l'expérience et les qualités recherchées chez les candidat.e.s au titre de Fellow. Plus vous cochez de cases et plus vous vous approchez du point de départ du processus.

### AI-JE CE QU'IL FAUT POUR RÉUSSIR?

	Est-ce que je compte au moins 20 ans* d'expérience en relations publiques?
	Suis-je membre actif de la SCRP depuis au moins 10 ans*?
	Ai-je la capacité de communiquer oralement et par écrit dans une des deux langues officielles du Canada?
	Suis-je capable de rédiger de façon claire et concise en langage simple et suis-je compétent en grammaire, orthographe et ponctuation?
	Est-ce que je possède une vaste expérience de bénévolat au sein de la SCRP et est-ce que j'ai occupé des postes de direction au sein de la Société?
	Puis-je démontrer une augmentation des responsabilités tout au long de ma carrière? Ai-je occupé des rôles de plus en plus élevés chez mes employeurs et auprès de mes clients? Ai-je entrepris des mandats de plus en plus importants au sein de la profession des relations publiques?
	Ai-je embauché et supervisé du personnel travaillant en relations publiques? Et en nombre croissant ?
	Ai-je investi en développement professionnel tout au long de ma carrière?
	Est-ce que je me considère comme un modèle à suivre pour mes collègues relationnistes? Est-ce que je crois que mon éthique, mes valeurs et mon comportement sont consistants et inattaquables?
	Ai-je contribué à faire progresser la profession en rédigeant des résumés de recherche et des articles scientifiques? Ai-je prononcé des allocutions ou participé à ou animé des ateliers?
	Mon travail démontre-t-il constamment mon jugement stratégique? Mon travail démontre-t-il le respect de normes éthiques élevées auprès de mes employeurs et clients? Mon travail respecte-t-il ou excède-t-il les normes de l'industrie?
	Suis-je en mesure d'identifier cinq (5) références** qui connaissent le travail que je mentionnerai dans ma demande? Peuvent-elles témoigner de la valeur de mon travail et de mon admissibilité éventuelle au Collège?

\*Au 1<sup>er</sup> janvier de l'année où vous présentez la demande d'intronisation.

\*\* Consultez les **Lettres de référence** pour plus de détails.

Si vous souhaitez discuter de votre préparation ou de toute autre question concernant le processus de demande, adressez-vous au Bureau national de la SCRP au (416) 239-7034 et demandez L'équipe d'accréditations.

## Lettres de référence

- Cette demande exige cinq lettres de référence d'une ou deux pages chacune en appui au candidat
- Ces lettres doivent indiquer des renseignements détaillés sur chaque personne qui réfère le candidat
- Trois de ces lettres DOIVENT provenir de membres agréés de la SCRP; les deux autres peuvent provenir de collègues, clients ou personnes familières avec le travail du candidat
- Les lettres doivent contenir des renseignements qui appuient le contenu de la demande du candidat afin de démontrer la portée des exemples de travail inclus dans la demande
- Les lettres doivent appuyer des réalisations échelonnées dans le temps afin de démontrer le travail du candidat au cours d'une période significative
- Les lettres doivent refléter, en plus de la demande du candidat, que le candidat est un membre de longue date de la SCRP, un professionnel aguerrri possédant une expérience considérable et une personne ayant apporté des contributions significatives à la profession comme à la Société.